

Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2019

Juillet 11, 2019

MONTRÉAL, 11 juill. 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies ») (TSX : TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 31 mai 2019.

Faits saillants financiers du deuxième trimestre de 2019

- Ventes nettes records de 15 609 000 \$ au deuxième trimestre, en hausse de 62,6 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent
 - Ventes de Trogarzo^{MD} en hausse de 13,6 % par rapport au trimestre précédent
 - Ventes d' *EGRIFTA*^{MD} stables avant le lancement d' *EGRIFTA SV*^{MC}
- Situation de trésorerie de 43 062 000 \$ au 31 mai 2019

Demande d'inscription au NASDAQ

En plus d'annoncer ses résultats trimestriels, la Société a également confirmé que son conseil d'administration avait autorisé la direction à soumettre une demande d'inscription de ses actions ordinaires au NASDAQ. La documentation requise sera préparée et devrait être déposée au cours des prochaines semaines.

« La Société continue de générer une croissance soutenue tout en se dotant des outils et des moyens nécessaires pour réaliser sa vision de devenir un acteur important de l'industrie pharmaceutique. Bientôt, nous prévoyons recevoir une recommandation du CHMP pour Trogarzo^{MD} en Europe et procéder au lancement du nouveau médicament *EGRIFTA SV*^{MC} aux États-Unis. Cela pourrait contribuer à donner encore plus d'élan à la Société au cours des prochaines années, alors que nous continuons à travailler au développement de projets à plus long terme extrêmement prometteurs », a déclaré Luc Tanguay, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

« Parmi ces projets, mentionnons l'élaboration d'une nouvelle formulation d' *EGRIFTA*^{MD} pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique chez les personnes vivant avec le VIH, qui, selon les premières études de marché, représentent une population totale estimée entre 100 000 et 300 000 patients, ainsi que notre plateforme de traitement ciblé du cancer pour laquelle nous allons demander l'inscription de deux premières indications pour le cancer des ovaires et le cancer du sein triple négatif », a ajouté M. Tanguay.

Résultats financiers du deuxième trimestre de 2019

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion et des états financiers consolidés non audités de la Société pour le semestre clos le 31 mai 2019, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers consolidés non audités sont disponibles au www.sedar.com et au www.theratech.com. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars américains et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion. Aux fins de la présente, *EGRIFTA*^{MD} renvoie à la tésamoréline, utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. Trogarzo^{MD} renvoie à l'ibalizumab servant au traitement de patients souffrant d'infection par le VIH -1 multirésistant aux médicaments.

Les **revenus consolidés** pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2019 ont augmenté respectivement de 62,6 % et de 73,4 % pour s'établir à 15 609 000 \$ et à 30 705 000 \$, en regard de 9 598 000 \$ et de 17 711 000 \$ pour les mêmes périodes closes le 31 mai 2018. La croissance des revenus au dernier trimestre en comparaison du même trimestre de l'exercice précédent témoigne de l'apport additionnel de Trogarzo^{MD}.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2019, le **coût des ventes** s'est établi respectivement à 6 585 000 \$ et à 12 650 000 \$, contre 2 171 000 \$ et 3 875 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018. Le coût des produits vendus s'est élevé à 5 346 000 \$ et à 10 156 000 \$, contre 1 594 000 \$ et 2 535 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation du coût des produits vendus est attribuable essentiellement au lancement de Trogarzo^{MD}.

Avant le troisième trimestre de 2018, le coût des ventes comprenait des redevances à payer aux termes de la convention visant la résiliation de notre entente de collaboration et de licence avec EMD Serono Inc. (« EMD Serono »). Au deuxième trimestre de 2018, les redevances versées à EMD Serono ont totalisé 450 000 \$. En juin 2018, nous avons versé un paiement intégral final de 23 850 000 \$ à EMD Serono, ce qui a permis à Theratechnologies de réaliser des économies grâce à la réduction des paiements futurs y compris les redevances.

Le paiement à l'égard du règlement de paiements futurs de redevances a été comptabilisé à titre d'autre actif dans l'état consolidé de la situation financière. Par conséquent, au cours du deuxième trimestre de 2019 et du semestre clos le 31 mai 2019, un amortissement de 1 221 000 \$ et de 2 442 000 \$, respectivement, a été enregistré relativement à cette transaction.

Les **frais de recherche et de développement** se sont chiffrés à 2 285 000 \$ et à 4 812 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2019, comparativement à 1 897 000 \$ et à 3 801 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

L'augmentation des frais de recherche et de développement est en grande partie attribuable aux activités liées à la conformité réglementaire et aux affaires médicales en Europe ainsi qu'à l'investissement dans la plateforme en oncologie. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la décision de la FDA de libérer Theratechnologies de ses derniers engagements postérieurs à l'approbation liés à *EGRIFTA*^{MD}.

Les frais de recherche et de développement couvraient également des activités liées aux affaires médicales visant à sensibiliser les médecins et les infirmières qui interagissent avec des patients vivant avec la souche VIH-1 multirésistante et la lipodystrophie, ainsi que les activités réglementaires comme le traitement de la soumission européenne relative à Trogarzo^{MD} et l'assurance qualité.

Les **frais de vente et de développement des marchés** ont atteint 6 972 000 \$ et 12 420 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2019, contre 5 957 000 \$ et 11 271 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

Les frais de vente et de développement des marchés comprennent également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles établie pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MD} et de Trogarzo^{MD}. Ainsi, nous avons comptabilisé une charge d'amortissement de 641 000 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019 et de 1 129 000 \$ pour le semestre clos le 31 mai 2019, comparativement à 415 000 \$ et à 793 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les **frais généraux et administratifs** pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2019 ont totalisé 1 784 000 \$ et 3 300 000 \$, comparativement aux montants de 1 279 000 \$ et de 2 481 000 \$ présentés pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

L'augmentation des frais est essentiellement attribuable à la croissance de l'entreprise et aux différentes initiatives liées à l'intensification de nos activités en Europe.

Les **produits financiers**, composés de produits d'intérêts, se sont établis à 292 000 \$ et à 627 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2019, comparativement à 77 000 \$ et à 157 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2018.

La hausse des produits financiers est attribuable à l'intérêt sur nos liquidités plus élevées.

Les **charges financières** se sont élevées à 1 449 000 \$ et à 2 552 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2019, contre 283 000 \$ et 439 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2018. Les charges financières du deuxième trimestre de 2019 et du semestre clos le 31 mai 2019 comprennent principalement les intérêts de 834 000 \$ et de 1 646 000 \$, respectivement, versés sur les billets de premier rang convertibles émis le 18 juin 2019 alors qu'aucun intérêt n'avait été versé à cet égard au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges financières comprenaient également une charge de désactualisation, laquelle s'est chiffrée à 448 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2019 et à 805 000 \$ pour le semestre clos le 31 mai 2019, en regard de 189 000 \$ et de 413 000 \$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Au deuxième trimestre de 2019, la charge de désactualisation visait essentiellement les billets de premier rang convertibles et l'obligation à long terme payable à TaiMed (voir la note 8 afférente aux états financiers intermédiaires). Auparavant, la charge de désactualisation portait sur l'obligation à long terme envers EMD Serono, qui a été réglée au cours du troisième trimestre de 2018.

Le **BAlIA ajusté** pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2019 s'est établi à 453 000 \$ et à 1 974 000 \$, comparativement à (819 000)\$ et à (2 424 000)\$ pour les périodes correspondantes de 2018. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une **perte nette** de 3 174 000 \$, ou (0,04)\$ par action, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, et une perte nette de 4 402 000 \$, ou (0,06)\$ par action, pour le semestre clos le 31 mai 2019, en comparaison d'une perte nette de 1 912 000 \$, ou (0,03)\$ par action pour le trimestre clos le 31 mai 2018 et d'une perte nette de 3 999 000 \$, ou (0,05)\$ par action, par rapport au semestre clos le 31 mai 2018.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2019, les **sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation** se sont chiffrées à 9 980 000 \$ et à 7 652 000 \$, comparativement à 2 840 000 \$ et à 3 128 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2019, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de 9 970 000 \$ sur les flux de trésorerie. Ces variations comprennent une hausse de 5 435 000 \$ des clients et autres débiteurs et une augmentation de 1 359 000 \$ des stocks, qui découlent toutes deux de l'accroissement des ventes. Les flux de trésorerie ont également subi l'incidence d'une diminution des crédateurs et charges à payer de 2 914 000 \$.

Au premier semestre de 2019, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de (8 695 000)\$ sur les flux de trésorerie, comparativement à (931 000)\$ pour la période correspondante de 2018.

Au 31 mai 2019, la **trésorerie et les obligations** totalisaient 43 062 000 \$, comparativement à 53 888 000 \$ au 30 novembre 2018.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajusté (le « BAlIA ajusté »)

Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAlIA ajusté et du bénéfice net (perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAlIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAlIA ajusté en ajoutant au bénéfice net ou à la perte nette les produits financiers et les charges financières, les amortissements, les avantages incitatifs et amortissement relatifs aux contrats de location et l'impôt. Nous excluons aussi de notre calcul du BAlIA ajusté l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat d'actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAlIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre

méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

(en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 mai		31 mai	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(3 174)	(1 912)	(4 402)	(3 999)
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	1 922	420	3 636	801
Avantages incitatifs et amortissement relatifs aux contrats de location	228	0	228	0
Charges financières	1 449	283	2 552	439
Produits financiers	(292)	(77)	(627)	(157)
Rémunération fondée sur des actions	320	341	584	496
Dépréciation des stocks	0	126	3	(4)
BAIIA ajusté	453	(819)	1 974	(2 424)

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible par webdiffusion au <http://www.gowebcasting.com/10014>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible le même jour à compter de 11 h 30 (HE), et ce, jusqu'au 25 juillet 2019, au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) en saisissant le code d'accès 9688787.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) est une société pharmaceutique spécialisée répondant à des besoins médicaux en offrant des thérapies spécialisées pour des personnes atteintes de conditions médicales orphelines, y compris les personnes infectées par le VIH. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com et sur SEDAR au www.sedar.com.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant notre croissance, la recommandation du CHMP en Europe, le lancement d' *EGRIFTA* SV^{MC}, l'élaboration d'une nouvelle formulation, la poursuite d'une étude portant sur le traitement de la stéatohépatite non alcoolique chez les personnes vivant avec le VIH, la taille de la population des personnes atteintes du VIH souffrant de stéatohépatite non alcoolique ainsi que le développement de notre plateforme en oncologie.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment celles voulant que les ventes d' *EGRIFTA*^{MD} et de Trogarzo^{MD} continueront d'augmenter aux États-Unis, que la commercialisation de Trogarzo^{MD} en Europe sera approuvée et que son lancement sera effectué avec succès sur ce territoire, qu'aucun effet secondaire indésirable qui découlerait de l'utilisation à long terme d' *EGRIFTA*^{MD} ou de Trogarzo^{MD} ne sera découvert, qu' *EGRIFTA* SV^{MC} sera accepté sur le marché, que la tésamoléline démontrera une innocuité et une efficacité positives dans le traitement des patients atteints du VIH souffrant de stéatohépatite non alcoolique, que nous parviendrons à élaborer une nouvelle formulation d' *EGRIFTA*^{MD} et que nous réussirons à développer des traitements pour le cancer des ovaires et le cancer du sein triple négatif.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, le risque que les ventes d' *EGRIFTA*^{MD} et/ou de Trogarzo^{MD} diminuent ou cessent de progresser, qu'un rappel de l'un ou l'autre de ces produits ait lieu, que l'Agence européenne des médicaments (« EMA ») n'approuve pas la commercialisation de Trogarzo^{MD}, qu' *EGRIFTA* SV^{MC} ne soit pas acceptée sur le marché et que nos activités de recherche et développement ne donnent pas de résultats satisfaisants nous permettant de constituer un portefeuille de nouveaux produits.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 20 février 2019 pour connaître les autres risques liés à l'exercice de nos activités et à Theratechnologies elle-même. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et

incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Pour toute demande de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Denis Boucher

Vice-président, Communications et Affaires corporatives

514-336-7800